

Dans le triangle des Bermudes de l'Histoire

Trésors célèbres ou moins connus, rois ou citoyens adversaires d'un pouvoir autoritaire, tous peuvent se volatiliser subitement sans laisser de traces, ne laissant que souvenirs et interrogations. Et c'est là que débute le travail des chercheurs : échauffer des hypothèses sérieuses afin d'expliquer l'inexplicable. **PAR BRUNO FULIGNI**

Quel est le point commun entre le roi Sébastien I^{er} de Portugal, le navigateur Lapérouse, le millionnaire Michael Rockefeller ou l'aviatrice Amelia Earhart? Ces personnalités en vue se sont un jour volatilisées. On ignore où elles reposent et comment elles sont mortes. Disparitions volontaires ou forcées? Crimes crapuleux, complots politiques, accidents? Certaines affaires continuent de défrayer la chronique, comme les disparitions du conseiller Louis Quémeuneur – l'associé de Seznec – ou de Xavier Dupont de Ligonès. En France, on recense 70 000 disparitions par an, dont 50 000 environ de mineurs; dans la plupart des cas, les jeunes fugueurs sont vite retrouvés et près de 5 000 disparitions élucidées d'adultes se révèlent volontaires, pour échapper à un contexte familial hostile, des dettes, des menaces ou des poursuites pénales.

Alerte rouge pour notice jaune

Il reste toutefois un millier de disparitions inexplicables par an: à peu près l'ordre de grandeur des «décès sous X», autrement dit des cadavres inhumés sans avoir pu être identifiés. Les associations, comme le réseau Assistance et recherche de personnes disparues, se battent pour que ces corps fassent l'objet d'une analyse ADN, ce qui n'est toujours pas le cas. Enquêtes démarrées tardivement, cloisonnement entre police et gendarmerie, fausses pistes:



Les oubliés À Minsk, en Biélorussie, des opposants au gouvernement brandissent en décembre 2002 les portraits de dissidents qui n'ont plus donné signe de vie.

les familles de disparus restent dans l'incertitude, la culpabilité souvent, ne pouvant faire leur deuil d'un proche volatilisé. Naufrage, assassinat, suicide? Ou nouvelle vie sous un nouveau nom quelque part dans le monde?

«Nul ne sait votre sort, pauvres têtes perdues! / Vous roulez à travers les sombres étendues, / Heurtant de vos fronts morts des écueils inconnus / Oh! que de vieux parents qui n'avaient plus qu'un rêve, / Sont morts en attendant

tous les jours sur la grève / Ceux qui ne sont pas revenus!» gémit Victor Hugo dans *Océano nox*.

On célébrera le 30 août prochain la Journée internationale des personnes disparues. Née en 1983 à l'initiative d'une ONG sud-américaine, dans le contexte des dictatures militaires qui enlevaient leurs opposants et en éliminaient toute trace, elle est devenue officielle en 2011, sous le nom de Journée internationale des victimes de dispa-



rition forcée, après le vote par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution du 21 décembre 2010. Car l'ONU s'inquiète de l'augmentation des cas, au point qu'un groupe de travail sur le sujet s'est constitué au sein de sa commission des droits de l'homme: «Les victimes de disparition forcée, dont on ignore où elles se trouvent et quel est leur sort, ne devraient pas être rappelées à notre souvenir seulement une fois par an. Chaque jour devrait être une Journée des personnes disparues», a déclaré le groupe de travail.

Si les fameuses «notices rouges» d'Interpol visent les criminels mondialement recherchés, l'organisation policière internationale publie également des «notices jaunes» portant sur les personnes disparues. Son propre président, élu en 2016, Meng Hongwei, s'est lui-même évaporé le 25 septembre 2018! Une lettre de démission arrive de Chine le 7 octobre, tandis que l'épouse



Un fléau mondial La recherche des victimes des régimes militaires mis en place en Amérique du Sud durant la guerre froide a donné naissance, en 2011, à la célébration de la Journée internationale des victimes de disparition forcée. En France, l'ARPD (ci-contre) assiste les personnes dans la recherche d'un membre de leur famille disparu.

du disparu reçoit comme dernier message un emoji représentant un couteau... Ancien vice-ministre de la Sécurité publique tombé en disgrâce, Meng Hongwei réapparaît un an plus tard dans son pays: accusé de corruption, il avoue et est condamné en 2020 à treize ans de travaux forcés.

Le péril de la « mort blanche »

Mais la plupart des disparus, comme l'opposant marocain Ben Barka, ne reviendront jamais. Mafias, groupes paramilitaires, polices secrètes et autres organisations violentes ont recours à ce que les professionnels du renseignement appellent la « mort blanche », autrement dit l'élimination sans sépulture. «Les disparitions forcées font souvent partie d'une stratégie pour faire régner la terreur, souligne l'ONU. Le sentiment d'insécurité

résultant de cette pratique touche non seulement les proches de la personne disparue mais aussi leur communauté et l'ensemble de la société.» En effet, le phénomène frappe parfois des collectivités entières: équipages, villages, peuples ou civilisations soudain rayés de la carte, laissant libre cours aux hypothèses les plus folles.

Sur le plan juridique, les disparitions forcées sont considérées depuis 2006 comme des crimes contre l'humanité, ce qui les rend imprescriptibles. Sur le plan historique, les escamotages de personnalités publiques ou de groupes humains constituent de grandes énigmes qui mobilisent l'esprit d'investigation des chercheurs. Parce que le mot «histoire» vient du mot grec qui signifie «enquête», c'est sur les traces des disparus célèbres que se lance *Historia*: bienvenue dans le triangle des Bermudes de l'Histoire ! **■**